



**Finances - Economie - Emploi - Formation
et Chambres consulaires**

OBJET : Avenant n° 2 à la convention de portage foncier résidence Val d'Emilie

EXPOSE

Le 7 juillet 2016, l'ex Communauté de Communes du Secteur de Derval a conclu une convention de portage avec l'Agence Foncière de Loire-Atlantique (AFLA) pour l'acquisition et le portage de l'ensemble immobilier que représente l'ancienne maison de retraite du Val d'Emilie à Derval sur la période 2016-2022.

Quand la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a pris la décision de créer un pôle d'enseignement musical à Derval pour favoriser l'enseignement musical et les pratiques amateurs musicales du territoire, il a été décidé de réaliser le projet sur ce site et de faire porter les travaux par l'AFLA, déjà propriétaire du foncier et du bâtiment à réhabiliter.

L'AFLA, en sa qualité de Maître d'ouvrage, a donné un accord de principe par délibération de son Conseil d'administration en date du 21 juin 2018, pour le portage de ces travaux via un avenant à la convention de portage initiale. Cet avenant n°1 a été validé en conseil communautaire du 27 septembre 2018.

Le Conseil d'Administration de l'ALFA du 15 février 2021 a approuvé son nouveau Programme Pluriannuel d'Intervention (PPI) qui porte sur la période 2021-2027. Ce nouveau PPI porte une ambition nouvelle, permise par le vote de la taxe spéciale d'équipement, qui va permettre de couvrir des dépenses qui étaient précédemment laissées à la charge des collectivités.

Ainsi, de nouvelles modalités de portage ont été validées parmi lesquelles la prise en charge intégrale par l'AFLA de ces frais à compter du 1^{er} janvier 2021. Il vous est donc proposé un avenant n°2 permettant le remboursement desdits frais prévus dans la convention initiale.

Ce dossier a été examiné lors de la commission « Finances - Economie - Emploi - Formation - Chambres consulaires » réunie le 21 septembre dernier.

DÉCISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à :

1) signer l'avenant n°2 à la convention de portage entre l'AFLA et la communauté de communes,

2) signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 7 octobre 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20211011-702-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-10-2021

Publication le : 11-10-2021

Conseil Communautaire du 7



Le Président,

Alain HUNAUT

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt et un, le sept octobre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – Salle de conférence - sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART			X	P	M. Sébastien CROSSOUARD
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
DERVAL	M. François-Xavier LE HECHO	X				
	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X		
	M. Michel HORHANT	X				
ERBRAY	Mme Laurence LE BIHAN	X				
	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
FERCE	Mme Lucie PAUL			X	P	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET
	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON		X			
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X	P	Mme Manolita BLAIN-MAZÉ
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER	X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER	X				
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Nathalie PIGREE

Mesdames Laurence LE BIHAN et Annette PIETIN sont arrivées à 17 h 46 après la lecture de la délibération n° 086 relative à l'avenant n°2 à la convention de portage foncier de la résidence du Val d'Emilie.

M. François-Xavier LE HECHO est arrivé à 17 h 50 lors de la lecture de la délibération n° 087 relative la décision modificative n°1 du budget principal.

AR-Préfecture

044-200072726-20211011-702-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-10-2021

Publication le : 11-10-2021



Le Président,

Alain HUNAUULT